

Macron autorise le regroupement familial pour mineurs isolés : c'est le coup de grâce !

écrit par Jacques Guillemain | 17 mars 2018



La loi asile-immigration est la plus grande fumisterie du moment. Une trahison.

Un joli coup de “com” sans lendemain, dans le droit fil de la méthode Macron.

Pas question pour un mondialiste de fermer les frontières et de freiner le grand remplacement. Les gesticulations de Collomb en Afrique ne sont que du pipeau.

D'ailleurs, pourquoi un gouvernement qui refuse de protéger l'île de Mayotte de l'invasion venue des Comores, alors que ce serait très simple en supprimant le droit du sol, les régularisations, le social et le regroupement familial pour tous les clandestins, pourquoi un tel gouvernement voudrait-il freiner le tsunami migratoire qui va détruire la France ?

A Mayotte, le grand remplacement est en phase d'achèvement.

La population y a doublé en 20 ans, avec la déferlante

migratoire.

Les clandestins passent avant les Mahorais. Macron s'en fout.

Mais le dernier coup de poignard dans le dos des patriotes, c'est la décision inique d'autoriser l'élargissement du regroupement familial pour les dizaines de milliers de mineurs arrivés en France.

C'est le coup de grâce qui va achever le pays.

Ils étaient 4000 en 2010, ils sont 25000 en 2017. Combien en 2018 ?

Certains élus débordés par l'invasion, annoncent 50000, voire 100000 mineurs dans les années qui viennent.

A 50000 euros le mineur isolé, c'est une catastrophe pour le contribuable.

L'article 3 du projet de loi asile et immigration prévoit pour les mineurs reconnus comme réfugiés, un regroupement familial non seulement pour les parents, mais aussi pour les frères et sœurs, qui eux mêmes peuvent être mariés et avoir des enfants.

En effet, "il faut garantir que le droit à la réunification familiale ne s'exerce pas au détriment de l'unité des familles".

On imagine combien d'immigrés potentiels représente chaque mineur !

10 ? 20 ? 30 personnes ?

Et comme il n'y a **pas d'état civil** dans beaucoup de pays d'Afrique, et que la France refuse les tests ADN de paternité sur les migrants, les fratries sont totalement incontrôlables.

60% des Africains n'ont pas d'électricité, alors un état civil....ne rêvons pas !

De toute façon en Afrique, dans un village, il sont tous "petit frère" ou "grand frère" d'un autre villageois.

Et comme les mineurs sont inexpulsables, qu'ils soient réfugiés ou non, ce sont tous les mineurs qui pourront faire venir l'ensemble de leur famille.

On le voit, c'est le plus formidable appel d'air pour toute la jeunesse d'Afrique, où les moins de 15 ans représentent 50% de la population.

Les 15 pays les plus jeunes du monde sont tous africains !

Les chiffres à connaître (source Figaro) :

100 000 demandes d'asile en 2017 (+ 7% après un + 23% en 2016), un record.

Il faut ajouter les 15000 "Dublinés", arrivés en Europe par un autre pays que la France.

Seulement 15000 éloignements effectifs. Mais la moitié des retours forcés ont eu lieu vers l'Union européenne.

Les expulsions vers l'Afrique sont quasi inexistantes puisque les pays africains refusent de délivrer les **laissez-passer consulaires**, indispensables au retour.

En outre, la plupart des clandestins africains n'ont pas de papiers, pour la simple raison qu'il n'y a pratiquement pas d'état civil en Afrique, comme je l'ai dit plus haut.

Pas de papiers, donc pas de laissez-passer consulaire, donc pas d'expulsion.

Le discours de fermeté de Macron est un concentré d'hypocrisie. Il n'a aucune intention de limiter l'immigration, pas plus en métropole qu'à Mayotte.

La France est une passoire pour les migrants économiques venus d'Afrique, dont le nombre a doublé en un an.

Encore une fois, les chiffres (source Pôle national d'analyse migratoire) :

Trois fois plus de clandestins entrés en France en 3 ans, soit 80000 dont :

56000 venus d'Italie, + 32 % en 1 an.

11400 venus d'Espagne, + 38 %

5000 venus de Belgique, + 254 %

3900 venus de Suisse, + 8 %

Une grande réunion est prévue à **Niamey** pour lutter contre les réseaux clandestins.

Seront représentés :

L'UE et l'ONU, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Niger, le Tchad, le Mali, le Burkina-Faso, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal et la Libye.

Que peut-il en ressortir, puisque les pays africains n'ont aucun intérêt à coopérer ?

Les flux de capitaux envoyés vers l'Afrique par les migrants installés en Europe, représentent **une manne considérable par rapport au PIB africain.**

Par ailleurs, les centres français installés au Niger et gérés par l'Ofpra, afin que les migrants puissent demander l'asile en amont, ne servent à rien.

La plupart des migrants sont des migrants économiques venant de pays stables et préfèrent continuer leur chemin pour atteindre la France dans la clandestinité.

En conclusion, Macron n'est qu'un illusionniste.

Il prétend freiner l'immigration alors que toute l'Afrique

sait très bien que tout mineur isolé rejoignant la France, sera inexpulsable et pourra faire venir toute sa famille au sens large, avec accès illimité à l'Eldorado social.

Un migrant du Sahel perçoit en un mois sans travailler, ce qu'il perçoit en un an dans son pays, à condition d'avoir un emploi.

Malheureusement, si les patriotes s'en alarment, tout cela semble parfaitement convenir aux Français.

Ils semblent bien décidés à détruire l'avenir de leurs propres enfants et à donner raison à Macron.

En effet, après l'appel de l'ex-député LR Thierry Mariani à trouver un accord avec le FN, 69 % des Français se disent hostiles à cette idée.

Une lueur d'espoir néanmoins :

68 % des Français, contre 31 %, jugent Marion plus capable de représenter le RN lors de la prochaine élection présidentielle de 2022 que Marine.

Et même 84 % des sympathisants LR sont de cet avis.

Il n'y a qu'au sein du RN que Marine garde la tête. 53 % contre 46 % pour Marion.

La balle est donc dans le camp de Marion, à condition que Marine cède la place...(1)

<https://ripostelaique.com/macron-autorise-le-regroupement-familial-pour-mineurs-isoles-cest-le-coup-de-grace.html>

(1) Ce point de vue est uniquement celui de Jacques Guillemain et non celui de *Résistance républicaine*.